ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités

Question au Gouvernement n° 1199

Texte de la question

BLOCAGE DES UNIVERSITÉS

M. le président. La parole est à M. François Rochebloine, pour le groupe Nouveau Centre.

M. François Rochebloine. Madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, je tiens à appeler votre attention sur le blocage de certaines universités et sur ses conséquences pour des milliers d'étudiants, victimes d'un conflit qui n'a que trop duré.

Ainsi, l'université de Saint-Étienne se trouve dans une véritable impasse puisqu'elle connaît l'un des conflits les plus longs de sa courte histoire, conflit qui a pris une ampleur considérable depuis l'annonce de la suppression de six postes. Depuis des semaines, les locaux du site principal sont occupés et les étudiants sont privés de cours. Le second semestre n'a toujours pas commencé. Au delà, c'est l'avenir même de cette université de taille moyenne qui est en cause, car la situation de blocage a atteint un point de non-retour.

D'autres universités vivent la même situation. Face à des minorités irresponsables, voire des groupuscules organisés et très déterminés, la gestion de la crise est très difficile sur le terrain, notamment pour les présidences des universités. Au mépris des principes qui régissent le service public et en violation des libertés fondamentales, les grévistes exercent des pressions et se livrent à des intimidations scandaleuses sur les étudiants qui veulent travailler. La tension est encore montée d'un cran avec la tenue d'assemblées générales conclues par des votes discutables. Ce qui est certain, c'est que cette situation devient catastrophique pour des centaines d'étudiants qui perdront leur année si les mouvements ne s'arrêtent pas au plus vite.

Au nom de ces jeunes qui jouent leur avenir et de leurs parents qui nous font part de leurs très profondes inquiétudes, je vous demande, madame la ministre, de nous indiquer le signal que le Gouvernement peut envoyer pour créer les conditions d'un retour à la normale et rétablir ainsi la liberté d'étudier. Seriez-vous prête à adapter le calendrier des examens afin de permettre aux étudiants de rattraper le temps perdu ?

M. le président. La parole est à Mme Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Patrick Roy. Et de la catastrophe ! *(Vives protestations sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

M. le président. Monsieur Roy, je vous en prie !

Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.* Monsieur le député, la situation dans certaines universités est en effet inacceptable. À l'IUT de Saint-Étienne, ce matin, 150 étudiants qui voulaient rattraper des cours ont été bloqués par un groupe très déterminé d'une vingtaine d'autres étudiants qui ont pris d'assaut la salle et ont empêché les enseignants de faire cours. Cette pratique, je le répète, est inacceptable, de même que sont inacceptables la violence, la séquestration des présidents, les menaces de boycott du jury du baccalauréat ou la volonté de valider automatiquement un semestre sans aucun cours, ce qui dévaloriserait nos diplômes et porterait atteinte à l'image de l'université française dans notre pays comme à l'étranger. *(Applaudissements sur les bancs des groupes NC et UMP.)*

Ces agissements sont contraires à l'intérêt des étudiants et de l'université française.

Il est encore temps de rattraper les cours et de passer les examens dans de bonnes conditions. Les universités sont prêtes et les présidents d'université ont appelé à la reprise des cours.

Des réponses devaient être apportées aux inquiétudes de la communauté universitaire. C'est chose faite puisque le Premier ministre s'est engagé à ce que les emplois soient maintenus en 2010 et en 2011 *(Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR)*, puisque le statut des enseignants chercheurs a été

entièrement récrit, puisque la réforme instaurant la mastérisation des maîtres a été étalée sur deux années, une commission veillant à son bon déroulement.
J'ajoute que les moyens sont là, avec, pour l'université de Saint-Étienne, une augmentation des crédits de 13 %, une nouvelle halle des sports, une nouvelle bibliothèque sur le campus Tréfilerie et le centre d'ingénierie de la santé. Voilà des réponses concrètes. *(Exclamations sur les bancs des groupes GDR et SRC.)*
M. Maxime Gremetz. Arrêtez cette propagande !
Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur.* Désormais, la seule préoccupation de ceux qui aiment l'université, c'est la reprise des cours et le bon déroulement des examens. *(Applaudissements sur les bancs des groupes NC et UMP. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

Données clés

Auteur : M. François Rochebloine
Circonscription : Loire (3e circonscription) - Nouveau Centre
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1199
Rubrique : Enseignement supérieur
Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 avril 2009
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 avril 2009